

Mémoire

Lévis

6211-04-004

Adressé au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)Objet : Port méthanier à Lévis

Saint-Nicolas, le 28 janvier 2007,

Au départ, j'aimerais remercier la commission conjointe de me permettre d'exprimer mon opinion et point de vue au sujet du projet Rabaska. Voici donc mes trois sources d'intérêt, mes préoccupations et ma position face à ce projet.

Mes intérêts

Premièrement, mon emploi de conseiller en démarrage d'entreprise m'amène à côtoyer des entrepreneurs de tous types qui désirent démarrer leur entreprise. Pour obtenir du succès dans leur projet, il est nécessaire que le contexte économique de la région soit dynamique et en prospérité. Ce projet de Port Méthanier de l'ordre de 840 millions de dollars est un gage de retombées économiques importantes pour le milieu ce qui devrait permettre à ces nouvelles entreprises de se développer adéquatement.

De plus, cette stimulation de l'économie permettra de faire tourner plusieurs commerces existants tels des restaurants, garages et station services, l'hôtellerie et plusieurs entreprises dans le domaine du service direct lié au secteur de la construction.

Deuxièmement, en tant que père de famille de trois jeunes enfants et payeur de taxes, je considère que les futures retombées fiscales pour la ville de Lévis, de l'ordre de 8 millions de dollars annuellement, pourront servir à consolider les infrastructures de loisirs, culturels et communautaires afin que tous les concitoyens et nos enfants, puissent bénéficier d'installations et d'équipements de qualités et en nombre suffisant, ce qui favorisera leur développement et leur accessibilité de tout instant.

Troisièmement, la consolidation de l'offre énergétique pour la région et la province tout entière par cette source d'énergie qu'est le GNL, permettra de stabiliser et peut-être même d'abaisser le coût de l'énergie pour nos entreprises ce qui permettra d'être plus compétitif ou du moins de maintenir les coûts à un niveau acceptable évitant ainsi la perte d'emploi dû à la mondialisation des marchés dans tous les types d'industries.

Mes préoccupations

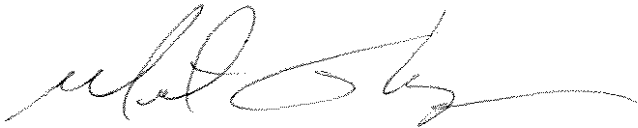
Pour que ce projet soit acceptable à mes yeux, il est primordial que des considérations de nature environnementale et sécuritaire soient respectées et je m'en remets aux travaux de la commission et à vos recommandations pour s'assurer du respect des règles et normes que les promoteurs du projet Rabaska devront suivre.

En ce sens, de part les sources d'information que j'ai pu consulter, les promoteurs semblent avoir mis en place des actions importantes dans le but de réduire les inconvénients lors des différentes phases d'implantation de ce projet, que ce soit les mesures d'atténuation visuelle, l'abaissement des réservoirs, la protection des conduits de cryogénie, les mesures de sécurité relative aux déplacements des méthaniers, la construction de route d'accès au chantier, etc.

Ma position

Pour toutes les raisons ci-haut mentionnées, j'affirme être en accord avec l'implantation du projet Rabaska à Lévis.

Merci de votre attention!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Thompson', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michel Thompson, C.M.A.